

L'an deux mille huit, le sept octobre à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt neuf septembre, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19  
Membres titulaires présents ou représentés: 12  
Pouvoirs : 0  
Quorum atteint  
Nombre de suffrages exprimés : 12

### Présents(es)

André AUBERIC,  
Gérard AZIBI,  
Marcel BAGARD,  
Jean-Marie BERTRAND,

Marc BONNARD,  
Jean-Pierre BUIX,  
Pierre COMBES,  
Gérard COUPON,

Bruno LAGIER,  
Christine NIVOU,  
Hervé RASCLARD,  
Catherine VESPIER,

### Pouvoirs :

### Excusés(es)

Jean BESSON, Michèle EYBALIN, Dominique GUEYTTE, Nicolas ROSIN, Jean-François SIAUD, Michel TACHE

\*\*\*\*\*

**Objet : Action démonstrative : Sensibiliser les jeunes aux patrimoines des Baronnie Provençales – Programme d'éducation au territoire auprès des CLSH (2008/2009)**

L'accueil, l'éducation et l'information du public constituent l'une des cinq missions « piliers » d'un Parc naturel régional qui favorise le contact avec la Nature, sensibilise les habitants et les jeunes publics aux problématiques environnementales.

Le Syndicat Mixte des Baronnie Provençales souhaite définir, avec ses partenaires, une politique d'éducation à l'environnement ainsi que les actions démonstratives pouvant être mises en œuvre sur son territoire. L'ensemble de ces actions sera à destination du territoire de préfiguration du futur Pnr des Baronnie Provençales et de ses 7 villes-portes.

La découverte des patrimoines naturel et culturel des Baronnie Provençales, les ressources naturelles et la nécessité de leur meilleure gestion sont parmi les thématiques sur lesquelles le Syndicat Mixte souhaite sensibiliser les jeunes publics à la fois lors de leur cursus scolaire (premier et second cycles) mais aussi en dehors du temps dédié à l'enseignement (centres aérés ...).

Les enjeux liés à l'eau, le paysage, la biodiversité, l'histoire, l'énergie, le climat, la forêt ...sont autant de thématiques essentielles sur lesquelles le Syndicat Mixte souhaite construire un programme d'éducation et de sensibilisation. Les projets seront élaborés puis répartis sur le territoire en veillant à limiter les déplacements.

Préalablement à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation en lien avec l'Education Nationale prévues pour la rentrée 2009, le Syndicat Mixte propose d'initier, dès à présent un premier programme démonstratif d'éducation à l'environnement auprès des Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) du territoire et des villes portes. L'eau, le paysage, le jardin, l'histoire des Baronnie Provençales et la biodiversité seront les premières thématiques objet de projets d'animations mises gratuitement à disposition des CLSH du territoire.

Les partenaires de l'éducation à l'environnement proposeront au Syndicat Mixte, dans le cadre précisé par l'action, leurs projets, sous réserve qu'ils s'inscrivent dans la politique définie et portée par ce dernier.

**Budget et plan de financement prévisionnel :**

DEPENSE			RECETTES	
Conception des projets par les opérateurs locaux en lien avec l'éducation au territoire	5 000€	18 000€	Région PACA	5 000€
Animation des projets, intervention des opérateurs auprès des CLSH (*)	13 000€			
Coordination des projets, porter à connaissance, valorisation, communication - en lien avec les porteurs de projets, les CLSH et l'éducation nationale		2 000€	Région Rhône-Alpes	10 000€
			Autofinancement (Syndicat Mixte des Baronnies Provençales ; crédits inscrits au budget 2008)	5 000€
<b>TOTAL</b>		<b>20 000€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 000€</b>

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau autorise le Président à solliciter toutes subventions auprès des financeurs publics et donne mandat au Président pour signer les conventions avec les organismes concernés et tout acte relatif à cette opération.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jours et an susdits  
Le Président  
Hervé RASCLARD